



À la suite des récents mouvements de marché, l'un des fonds sous-jacents du Portefeuille Méritage^{MC} actions mondiales a dépassé la limite de déviation permise de 2,5 %. Suivant la politique de rééquilibrage stratégique de l'actif de Méritage, le Portefeuille entier a donc été rééquilibré, et les pondérations des quatre fonds sous-jacents ont été réajustées selon leur cible initiale.

Rééquilibrage du Portefeuille Méritage^{MC} actions mondiales

Date du rééquilibrage : 18 mars 2008

Règle de décision : Rééquilibrage complet du portefeuille s'il y a une déviation de plus de $\pm 2,5\%$ d'un fonds sous-jacent du portefeuille.

	% cible	% au 14 mars 2008	Déviation	Règle de décision	Rééquilibrage
Portefeuille Méritage ^{MC} actions mondiales					
Mackenzie Cundill valeur	30,0 %	28,9 %	1,1 %	< 2,5 %	OUI
Fonds Trimark	30,0 %	29,0 %	1,0 %	< 2,5 %	
Mackenzie Ivy actions étrangères	30,0 %	33,3 %	3,3 %	< 2,5 %	
Brandes actions globales de petite capitalisation	10,0 %	8,8 %	1,2 %	< 2,5 %	

Rééquilibrage automatique :



Rééquilibrés sur une base régulière, les Portefeuilles Méritage^{MC} respectent leur répartition initiale, prévenant ainsi une surexposition dans une catégorie d'actif spécifique.

Si la valeur au marché d'un fonds subit une variation de plus de 2,5 % par rapport à sa répartition initiale, le portefeuille sera automatiquement rééquilibré.